

Communiqué de presse – 28 /11/2019

NOMINATION DE JEAN-PHILIPPE THIELLAY : CHANGEMENT DE PERIMETRE DU FUTUR CNM ?

Le PRODISS prend acte de la décision de confier la fin de la mission de préfiguration du Centre national de la musique, à Jean-Philippe Thiellay, actuel directeur adjoint de l'Opéra de Paris, et demain la présidence de l'établissement.

Le PRODISS rappelle l'importance particulière que cette nomination revêt pour les professionnels de la filière musicale, notamment eu égard au rôle considérable que la présidence devra jouer dans la réussite de son lancement au 1^{er} janvier 2020 et surtout de la mise en œuvre des fondations du CNM.

Le PRODISS s'étonne de la rupture de continuité avec les travaux de préfiguration, menés remarquablement par Catherine Ruggeri, en confiant dans 4 jours, à la place de cette dernière, l'ultime phase de préfiguration du CNM à Jean-Philippe Thiellay.

Le PRODISS rappelle que les entrepreneurs de spectacles se sont inscrits dans l'ambition du CNM, avec pour préalable les recommandations du rapport Bois-Cariou. C'est sur cette vision du CNM que nos professionnels se sont engagés. C'est sur la base de ce contrat de confiance qu'ils ont pris le risque de construire, à partir du CNV, le CNM, alors même que la taxe fiscale est aujourd'hui encore la ressource principale du futur établissement.

Le PRODISS s'interroge sur le choix du profil du futur président, éloigné des musiques actuelles, de la variété, et du secteur privé...Quand la nomination devrait induire une connaissance et une maîtrise des enjeux de la filière musicale dans toutes ses composantes.

Est-ce à dire que ce profil est un signe précurseur de l'évolution du périmètre de financement du futur établissement ? Marque-t-il une évolution vers le transfert de l'ensemble des labels d'État, et des financements publics dédiés à la Musique ?

En plein cœur du projet de loi de Finances 2020, il nous semble essentiel de clarifier ce pour quoi nous nous sommes engagés.

On a toujours le choix, l'impossible est le refuge des technocrates.

Contact presse : Anne Fossati - a.fossati@prodiss.org – 01 42 64 73 21

A propos du PRODISS - Depuis 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété, est l'organisation patronale représentative des principales entreprises du spectacle musical et de variété en France. Sa mission est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres. Les 350 entrepreneurs de spectacles du PRODISS (producteurs, diffuseurs, salles et festivals) représentent l'ensemble de la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle.